

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 JUILLET 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
07/4/32
DOSSIER N°5776**

**COLLEGE AU PATRIMOINE - INSCRIPTION DE LA MAISON
DES PATRIMOINES DE BENEVENT L'ABBAYE AU DISPOSITIF**

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Catherine DEFEMME à Patrice MORANCAIS
Thierry GAILLARD à Valéry MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Marie-France GALBRUN
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Bertrand LABAR
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : COLLEGE AU PATRIMOINE - INSCRIPTION DE LA MAISON DES
PATRIMOINES DE BENEVENT L'ABBAYE AU DISPOSITIF**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
Vu la délibération 11/3/16 du 27 juin 2011 relative au dispositif "Collège au patrimoine",
Vu la convention du 26 septembre 2011 intervenue entre la Direction des Services de l'Education Nationale*

de la Creuse et le Département,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-07/4/32 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'intégrer la Maison des Patrimoines de BENEVENT-L'ABBAYE au dispositif « Collège au patrimoine » à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'avenant n°7 à la convention portant sur la mise en place du dispositif « Collège au patrimoine » en intégrant la Maison des Patrimoines de BENEVENT-L'ABBAYE. Cet avenant est annexé à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET